

SOUTENIR LES ORGANISATIONS DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

Les organisations de défense des droits des femmes sont au cœur de la lutte pour les droits des femmes et des filles. Ces organisations jouent un rôle crucial pour soulever les préoccupations sociales quant aux inégalités entre les genres. Le Canada appuie les efforts des organisations de défense des droits des femmes. Il vise à renforcer leur capacité à provoquer les changements dans les politiques, les lois et les services, et à lutter contre les croyances et pratiques sociales discriminatoires et malsaines.

En Afghanistan, le programme de formation et de promotion des femmes entrepreneures s'associe à Relief International. Ensemble, ils protègent les femmes et les filles de la violence fondée sur le genre en renforçant les organisations de la société civile afghanes. Ces organisations, à leur tour, coordonnent, défendent, protègent et encouragent les droits et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles.

Dans la région des Grands Lacs d'Afrique, Affaires mondiales Canada a appuyé un partenariat visant à lutter contre la violence faite aux filles et aux jeunes femmes. Le Centre d'étude et de coopération internationale a collaboré avec la Concertation des collectifs d'associations œuvrant pour la promotion de la femme dans la région des Grands Lacs. Ces groupes travaillent avec des organisations locales de défense des droits des femmes dans trois pays de la région : le Burundi, le Rwanda et la République démocratique du Congo. L'objectif est d'accroître la protection des filles et des jeunes femmes dans cette région où la violence fondée sur le genre est répandue.

En Bolivie, le Canada et les Pays-Bas ont contribué aux efforts visant la diminution de la violence fondée sur le genre ainsi que le soutien des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles. Ces deux pays ont aussi encouragé les droits des femmes et des filles à la participation économique et politique. Le soutien canadien a également facilité l'adoption de deux lois. La Loi 348 vise à éliminer la violence envers les femmes et une autre loi sur l'identité sexuelle permet aux personnes transgenres de modifier leurs pièces d'identité émises par le gouvernement. Depuis le début du projet en 2010, 12 878 femmes ont accédé à des services de consultation en santé sexuelle et reproductive. De plus, 719 femmes ont assumé un rôle de leader politique et 3 291 femmes ont augmenté leurs revenus.

En Inde, le Mahila Samakhyā est un programme national axé sur le renforcement du pouvoir des femmes. Sa stratégie consiste à permettre aux femmes d'explorer la puissance de la collectivité. Entre 2014 et 2017, le CRDI a donné son appui à un projet qui visait à évaluer les répercussions de ce programme. Cette évaluation met en lumière le rôle des groupes d'action féminins comme catalyseurs de changements sociaux et économiques. Un des objectifs est de fournir des données empiriques qui peuvent éclairer les praticiens et les décideurs. L'évaluation permettra aussi de mieux comprendre comment les programmes d'action collective peuvent être modifiés afin de maximiser les bénéfices pour les femmes.

ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DU SECTEUR PUBLIC EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES

Le Canada soutient la capacité et la responsabilité des institutions gouvernementales et des assemblées législatives à tous les niveaux en ce qui concerne l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes et les filles. Concrètement, le Canada appuie les institutions gouvernementales et les assemblées législatives dans leurs démarches de conception, de budgétisation, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques, des lois et des programmes nécessaires pour atteindre ces objectifs. Le Canada soutient également les efforts visant à permettre aux femmes et aux filles de participer pleinement à la société et d'accéder aux services. Ces démarches aident à réduire la pauvreté et les inégalités.

L'appui du Canada au partenariat Ensemble pour les filles en Tanzanie en est un exemple. En décembre 2016, le gouvernement de la Tanzanie a adopté le plan national d'action pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux enfants en Tanzanie pour les années 2017 à 2022. En outre, le soutien du Canada au partenariat Ensemble pour les filles en Tanzanie a permis d'intervenir dans 52 cas de violence, d'abus, de négligence et d'exploitation.

Le soutien du Canada à plusieurs gouvernements d'Afrique a aidé ceux-ci à mettre en œuvre des politiques favorisant l'égalité des genres dans des secteurs comme la participation démocratique. Ces gouvernements comprennent celui de l'Éthiopie, du Kenya, du Mali, du Ghana, du Sénégal, de la République démocratique du Congo, du Nigéria, du Mozambique et de la Tanzanie. Grâce au Programme panafricain d'Affaires mondiales Canada, les gouvernements du Libéria, de la République centrafricaine et de la Guinée ont aussi pu être inclus. En Éthiopie, le Canada a œuvré à renforcer le pouvoir des femmes dans leurs activités économiques. Le Canada a aidé des femmes à accéder à des formations en affaires et à des prêts. Cela a permis à des centaines de femmes de développer leurs entreprises. Par conséquent, l'emploi s'est accru de 68 %, et les bénéficiaires de 78 %.